

N° IP-2025-10

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**De ce jeudi 6 mars, à 17h30**  
**Hôtel de ville**

Dumbéa, le 6 mars 2025

**Dix-sept délibérations sont à l'ordre du jour de la séance de ce jeudi 6 mars, portant essentiellement sur le budget 2025 de la commune.**

**Un budget particulièrement contraint dans un contexte exceptionnel**

L'année 2024 restera marquée par les exactions du mois de mai et ses conséquences dramatiques d'un point de vue économique et sociale.

La chute de la fiscalité de la Nouvelle-Calédonie met à mal les finances des communes qui ne disposent que de très peu de ressources propres.

La Ville de Dumbéa n'échappe pas à la règle et se voit donc contrainte de proposer un budget primitif principal en baisse de près de 22%, soit quasiment de 1,4 milliard de francs.

Cependant, en se recentrant sur ses compétences, et au prix de réflexions menées par l'exécutif et les services municipaux, la Ville de Dumbéa peut proposer un budget 2025 qui **assure le maintien de sa mission de service public** auprès de la population dumbéenne.

L'accent est par ailleurs mis sur **la reconstruction** des infrastructures publiques touchées lors des émeutes de 2024, et prioritairement les établissements scolaires, avec l'aide indispensable de l'État. **La sécurité** demeure également et plus que jamais un enjeu quotidien, ainsi que **le vivre-ensemble**, qui reste et doit rester une réalité et une volonté partagée à Dumbéa.

Ainsi, le budget principal consolidé s'élève en recettes et en dépenses à **5,288 milliards de francs** (dont 3,909 milliards en fonctionnement et 1,379 milliard en investissement).

Reflet d'une gestion saine, à noter également que les budgets annexes (déchets, eau et assainissement) restent à l'équilibre sans subvention du budget principal.

*Pièce jointe : OJ CM du jeudi 6 mars 2025*

---

**Contact presse**

Service communication

Tél. : 41 40 22 / [communication@ville-dumbea.nc](mailto:communication@ville-dumbea.nc)